

CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT EN FORESTERIE AUTOCHTONE

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE



CONTEXTE

Pour les communautés autochtones, le développement forestier représente des retombées socioéconomiques importantes. En effet, plus de 80 % de ces communautés vivent en territoire forestier. Toutefois, chaque communauté incarne un contexte, une culture, des intérêts et des besoins particuliers. Pour cette raison, il n'existe pas d'approche ni de modèle unique pour assurer leur prospérité. Il est plutôt important que chaque communauté définisse sa propre vision de son développement ainsi qu'un modèle culturellement adapté pour mettre en œuvre cette vision, profiter des opportunités et répondre aux besoins des membres de la communauté.

Parallèlement, l'aménagement durable des forêts nécessite une collaboration avec les autres acteurs du territoire forestier québécois. Ainsi, la réussite des démarches partenariales passe, d'une part, par un renforcement des capacités des communautés autochtones du Québec à participer à la mise en valeur de cette richesse collective qu'est la forêt et, d'autre part, par la cohabitation de visions et d'intérêts parfois différents, d'ordres économique, social et environnemental.

La création de la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone permet de favoriser, par une démarche pratique, pédagogique et scientifique novatrice, des relations durables entre les communautés autochtones, les entreprises forestières et les gouvernements. Elle vient aussi enrichir les programmes en foresterie de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université, qui visent notamment à mieux comprendre et tenir compte des réalités autochtones.

OBJECTIFS

La mission de la CLE en foresterie autochtone se décline en 3 volets qui déterminent aussi ses objectifs :

- Renforcer les capacités des communautés autochtones du Québec à participer à la gestion et au développement durable des forêts.
- Favoriser des relations durables entre les communautés autochtones, les entreprises forestières et les gouvernements.
- Accroître la sensibilisation du grand public à l'égard des cultures et des réalités autochtones.

Son programme, axé sur la foresterie autochtone, comporte cinq axes d'actions prioritaires, soit les travailleurs, l'entrepreneuriat, la coopération économique avec l'industrie, la gouvernance et l'aménagement durable des forêts.

De plus, la CLE en foresterie autochtone contribuera à la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée en misant sur une offre adaptée aux besoins de nos partenaires. Ainsi, nous pourrons répondre aux besoins du marché du travail, tout en favorisant un enseignement de qualité et l'insertion professionnelle des étudiants.

Enfin, la Chaire entend aussi améliorer la formation des gestionnaires publics et celle des aménagistes forestiers en offrant des activités de formation continue et, ainsi, contribuer à l'enrichissement du bassin actuel d'experts.



TITULAIRE

Jean-Michel Beaudoin est professeur adjoint au Département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique. Il a fait son doctorat (Université de la Colombie-Britannique) et sa maîtrise (Université Laval) sur le thème de la foresterie autochtone. Il fait également partie de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

M. Beaudoin a contribué à plusieurs publications nationales et internationales, dont *Land Use Policy*, *Canadian Journal of Forest Research*, *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, *Journal of Aboriginal Economic Development* et *The Forestry Chronicle*. Il a également organisé plusieurs conférences.

Afin d'assurer la qualité de la formation offerte aux études et d'innover dans la pédagogie, M. Beaudoin mise sur ses recherches sur la main-d'œuvre, l'entrepreneuriat, la gouvernance ainsi que sur les partenariats économiques entre communautés autochtones et industrie forestière, financés dans le cadre de programmes du CRSH, du FRQSC et de Mitacs.



UNIVERSITÉ
LAVAL

PARTENAIRES

La création de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone est rendue possible grâce à la participation financière des Premières Nations d'Essipit, de Pessamit, de Mashteuiatsh et de Wemotaci; du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ); du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs; du Secrétariat aux affaires autochtones; de la Société du Plan Nord; de FPInnovations; de l'Association des produits forestiers du Canada; de Forchemex; de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec; de la Fédération québécoise des coopératives forestières; du gouvernement du Canada. Cet engagement représente un investissement direct d'une valeur de 590 000 \$ sur une période de 5 ans.

Ce don vient s'ajouter à une contribution de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique totalisant 250 000 \$. Cet investissement contribuera à soutenir la Chaire pour les cinq prochaines années et à créer un poste de professeur à la Faculté. Par la suite, la ressource professorale sera entièrement financée par l'Université.

Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées.

La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique que l'Université Laval a mis en place, en 2011, un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'établissement peuvent faire l'objet d'une CLE.

Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Dispenser un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Offrir des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



Pour information

Jean-Michel Beaudoin Ph.D. Ing.f.

Titulaire

Département des sciences du bois et de la forêt
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Université Laval

418 656-2131, poste 6106

jean-michel.beaudoin@sbf.ulaval.ca

Pour en savoir plus sur les conditions d'établissement d'une CLE :

418 656-2131, poste 2056

cle@vrr.ulaval.ca

